

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2021

\*\*\*\*\*

Convocations adressées le 11 juin 2021

\*\*\*\*\*

### ORDRE DU JOUR

- *Terrains à vendre au lotissement*
- *Projet d'exploitation Vincent POMMIER*
- *Infos et questions diverses*

*L'an deux mil vingt et un et le vendredi dix-huit juin, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire à huis clos à vingt heures trente minutes, sous la présidence de Mme Aline GALLY, Maire.*

Etaient présents : Mrs Vincent AHÜ, Francis PARENT, Adjoint ;  
Mmes Brigitte BARBIER, Isabelle DOMINJON, Séverine GIORZA ;  
Mrs Bruno BROUSSEAU, Pascal FEVRE, Yves POMMIER ;

Absents excusés : Mrs Mickaël BROUSSEAU (pouvoir à Bruno BROUSSEAU), Mme Sandra FEVRE (pouvoir à Pascal FEVRE)

Absents : -

Secrétaire : M. Vincent AHÜ



### TERRAINS A VENDRE AU LOTISSEMENT :

Préfecture le :

*Le Conseil Municipal accepte les offres de :*

- *M. Alexis BERCIER et Mme Virginia MARTEL pour le lot K – parcelle ZH n°350 d'une contenance de 1 011 m<sup>2</sup>.*
- *M. Jonathan BAILLOT et Mme Déborah CHARLIER pour les lots I – parcelles ZH 348 et D – ZH 343 d'une contenance totale de 1 044 m<sup>2</sup>.*

*Le Conseil Municipal mandate le Maire pour lancer la procédure auprès du notaire.*

### PROJET VINCENT POMMIER :

*Le Maire présente le projet de Vincent POMMIER et les contraintes liées à l'implantation du silo de semences.*

*Le Maire propose de vendre une partie du chemin du sentier de Chaumeriot au droit de l'exploitation (Parcelle B 1373). Madame le Maire précise que cette vente doit faire l'objet d'une enquête publique.*

*Le Conseil Municipal se prononce favorablement à cette possible vente. (10 Pour, 0 contre, 1 Abstention).*

### INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

Préfecture le :

\* Toiture de l'École : *Le Maire présente au Conseil Municipal l'estimation des travaux de réfection de la toiture de l'école dont le montant s'élève à 191 063 € HT dont 20 200 € HT de frais de maîtrise d'œuvre.*

*Le Conseil Municipal se prononce favorablement à la poursuite du projet et mandate le Maire afin de prendre toutes les dispositions utiles à ce projet.*

\* Projet de l'USV : *Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la convention après visa de la Préfecture, est désormais actée entre les 2 parties. Le Maire présente le projet de l'USV pour la construction d'un abri. Ce projet sera conduit et financé par l'USV. Le Conseil Municipal demande un bardage en bois pour l'abri et accepte ce projet.*

\* Cimetière : *Le Maire informe le Conseil Municipal du problème de dégradation de certaines sépultures notamment par la croissance de 2 sapins.*

\* Pont des Noues : *Le Maire informe le Conseil Municipal que la DDT demande un complément d'information au dossier établi par la mairie.*

\* **Tontes sur la Commune** : Le Maire fait part au Conseil Municipal de ses demandes de devis pour les tontes sur la commune (stade, aire de jeux, allée du cimetière). Sur 5 entreprises sollicitées, une seule a fait une proposition de devis qui s'avère être d'un montant supérieur à l'entreprise actuelle.

\* **Dossier Maison FAERBER** : Le Maire informe le Conseil Municipal de l'évolution du dossier. Suite au conseil de la Trésorerie, le Maire propose de l'inscription du bien à l'hypothèque. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

\* **Admission en non-valeur** : Le Conseil Municipal accepte l'admission en non-valeur la somme de 4,12 €

\* **Décision modificative des budgets 2021** : Le Conseil Municipal accepte de modifier les budgets de la façon suivante :

- **Budget Principal** : Dépenses d'investissement : Prélèvement de 1 € sur les dépenses imprévues pour les intégrer sur la ligne des amortissements.
- **Budget Lotissement** : Dépenses de fonctionnement : Transfert de la somme de 851 € sur le chapitre 043 au lieu du 042.

\* **RODP Télécom** : Le Conseil Municipal mandate le Maire pour établir le titre de recette pour la redevance d'occupation du domaine public des télécoms d'un montant de 296,41 € pour l'année 2021.

\* **Demande de subvention** : Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention du Rallye des gazelles. Suite à la présentation du projet et débat le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite à cette demande.

\* **Commission sécurité** : Présentation de la réunion de la commission sécurité concernant le city stade et l'aire de jeux.

La séance a été levée à 22h25.

A Varennes, le 23 juin 2021

Le Maire,

Aline GALLX

